

Séance officielle du 18 février 2014

RAPPORT AU CONSEIL TERRITORIAL

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2014

Le présent rapport traduit en termes financiers et comptables les axes stratégiques de la Collectivité présentés par le Président dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2014.

Il est la première étape du cycle budgétaire 2014, définissant les évolutions attendues en matière budgétaire, avec des résultats provisoires et qui complèteront le budget primitif. Les inscriptions budgétaires sont retracées largement, susceptibles de modifications marginales lors du vote du budget.

Si les indicateurs économiques prévisionnels pour l'activité dans la zone Euro et pour le budget 2014 de l'Etat peuvent apparaître optimistes, la Collectivité Territoriale fait le choix du réalisme, partant des résultats des efforts de rationalisation et s'appuyant sur la continuité des investissements nécessaires pour ses différentes structures.

Situation financière internationale et européenne.

Comme en fin d'année 2012, la situation économique internationale montre que l'activité est restée très dynamique, en particulier dans les économies avancées. Seule la France apparaît en léger décalage avec le mouvement général. Comme le résume le FMI (*rapport sur les perspectives économiques mondiales*), l'économie mondiale est entrée dans une nouvelle phase de transition. L'évolution des marchés et le nouvel environnement réglementaire, notamment bancaire, poussent les acteurs à redéfinir les modèles d'entreprise, à simplifier les métiers et à se centrer davantage sur les marchés nationaux ou de zones.

La projection mondiale macro-économique du FMI mise sur une croissance à 3,6%, en souhaitant que l'impulsion sur la croissance mondiale vienne des Etats-Unis. Le PIB des pays du G20 a d'ailleurs augmenté au troisième trimestre 2013, plus rapidement que prévu (+0,9%).

C'est ce même chiffre d'augmentation que l'on retrouve aux Etats-Unis à la même période. Pour 2014, les dernières prévisions de l'OCDE indique que l'économie américaine devrait croître de 2,9%. Les hypothèses, déjà en recul par rapport à celles établies dans l'automne 2013, reposent sur la réduction de la monétisation et la dette américaine et sur la réforme générale de la gestion de la dette américaine.

Dans les pays émergents et en développement, la croissance a été très ralentie, mais reste positive. D'ailleurs, les prévisions tablent toujours sur une croissance vigoureuse à 5,1 % en moyenne. Cependant, les disparités dans ce groupe sont patentes : la Chine est le pays au monde ayant eu, en 2013, le plus fort taux de croissance, suivie par l'Inde et le Brésil ; ce dernier ayant subi une contraction au dernier trimestre. De fait les prévisions du FMI suivent les résultats 2013, avec par exemple une estimation de croissance à +7,6% pour la Chine.

En zone Euro, les risques pesant sur la stabilité de la zone ont été sensiblement réduits. La sortie de récession se confirme, avec une progression du PIB de +0,1% au troisième trimestre. Les perspectives sont plutôt positives, avec une croissance estimée en 2014 à 1%. L'activité de la zone Euro devrait croître grâce à plusieurs facteurs : modération soutenue de la consommation budgétaire, redressement de l'investissement et baisse de l'épargne de précaution des ménages.

Les différences nationales existent toujours, l'Italie enregistrant la plus forte contraction (-1,8%). Mais le climat des affaires continuera de s'améliorer, selon les hypothèses retenues et partant de l'observation de la fin d'année 2013.

Situation financière nationale

La France finit l'année 2013 en stagnation économique. Toutefois, des phénomènes positifs sont notés par les observateurs, que ce soit dans le secteur bancaire, les ménages et les entreprises. Le taux d'endettement, par exemple, est en forte baisse, se situant, d'après l'INSEE, à 89,9 % du PIB (-1% entre le 3 et le second trimestre 2013).

Les prévisions pour 2014 sont optimistes : la demande extérieure devrait retrouver un rythme de progression soutenue et régulier. De fait, le profil de l'activité serait relativement marqué, avec une progression de 0,2% du PIB le premier semestre.

La Loi de Finances de l'Etat prévoit une inflation de 1,3 % avec des prévisions de croissance du PIB à 0,9%. Le déficit public devrait s'élever à 3,6% du PIB.

Le budget 2014 s'inscrit dans l'effort budgétaire de baisse des dépenses publiques, avec 15 milliards de moins dont 1,5 milliards d'euros de dotations aux collectivités locales supprimées. La hausse des cotisations retraite sur la part salariale, la diminution du plafond général du quotient familial de 2000 à 15000 € ainsi que la hausse de la TVA, font de ce budget un élément moteur du rétablissement des Finances Publiques.

En outre, le scénario macroéconomique de ce budget repose quelques hypothèses majeures : poursuite de l'amélioration de l'environnement international de la France, qui permettrait une accélération progressive de la demande mondiale adressée à la France (+ 4,8 % après +0,7 %) ; amélioration des débouchés et le renforcement des marges résultant du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) ; redémarrage de l'emploi entraînant une hausse de la demande des ménages.

La Loi de Finances 2014 met en œuvre les principales conclusions du Pacte de confiance et de responsabilité (2012-2017) établi entre l'Etat et les collectivités territoriales. La nouvelle baisse indiquée sera imputée sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) et répartie entre les collectivités au prorata de leurs recettes totales, conformément aux préconisations du Comité des finances locales.

Une nouvelle fois, les économies vont peser sur les budgets locaux, même si la mission « Relations avec les Collectivités territoriales » est dotée comme en 2013 de 2,6 Milliards d'€.

Situation sur le plan local

Le bilan économique est très contrasté. La dépréciation du dollar canadien se poursuit. Le cours de la devise canadienne poursuit sa dépréciation face à l'euro au quatrième trimestre 2013. Le taux de change de l'euro, évolue positivement de 12,1 % sur un an.

En dépit d'un contexte économique peu porteur, et contrairement au deuxième trimestre, le volume total des financements aux entreprises progresse de 7,7 %, porté principalement par le dynamisme des crédits mobilisables au troisième trimestre. Les chiffres relatifs à l'investissement sont paradoxalement en légère baisse.

En matière d'emploi, la situation continue de s'améliorer -9% et -6,2% chômeurs des catégories A et 1 selon la DCSTEP au troisième trimestre. L'indice de vulnérabilité des ménages, basé sur les incidents de paiement et retrait de cartes bancaires, baisse de 33 à 50 % selon le type d'incident.

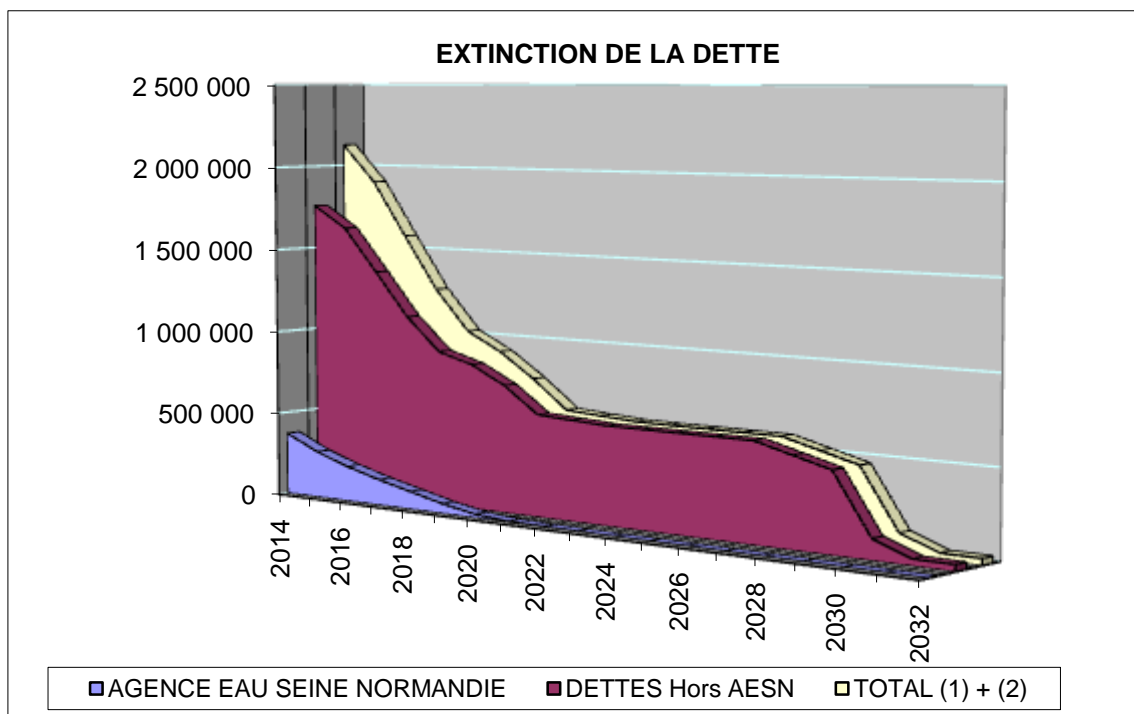
La consommation des ménages est, au troisième trimestre, atone ; les importations de biens manufacturés, de produits alimentaires (données corrigées des variations saisonnières) sont stables, ou en forte baisse, tandis que les encours bancaires de crédits à la consommation ne varient pas sur l'année. Les investissements montrent un caractère identique.

Pourtant, l'indice des prix à la consommation progresse encore de +2,6%, mais moins rapidement encore qu'en 2012.

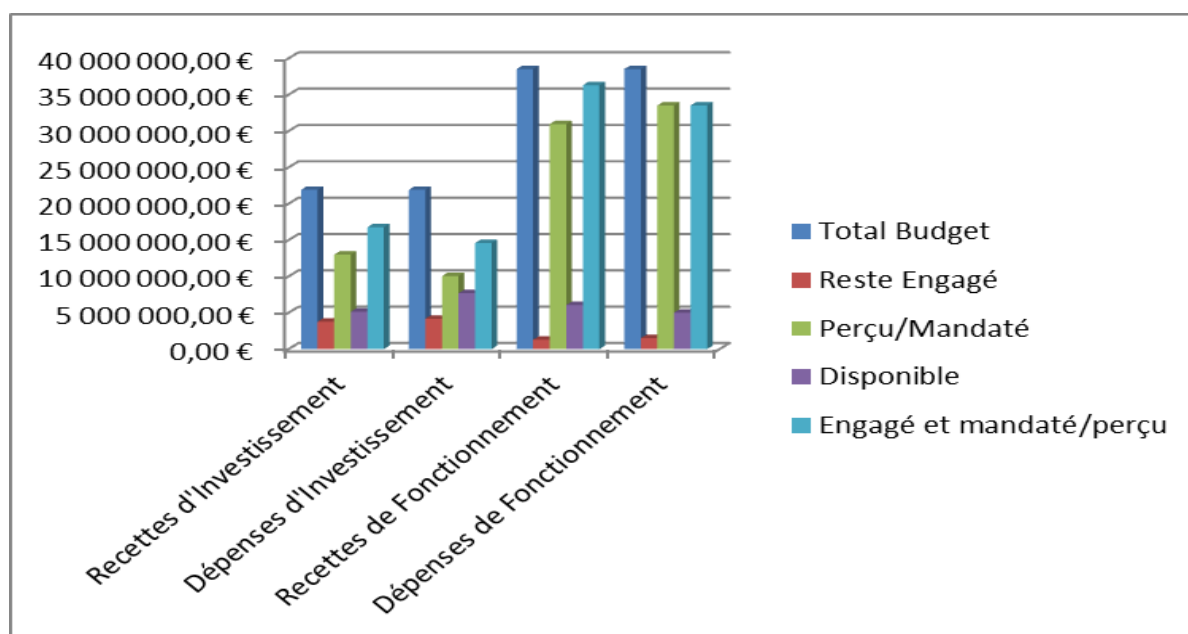
Quelques repères financiers de notre bilan 2013

Ces éléments figureront de manière détaillée et définitive dans le rapport établi à l'occasion du compte administratif 2013. Les commentaires ci-après sont donc pour certains encore provisoires, sauf ceux s'agissant de la dette.

La dette de la Collectivité Territoriale suit son extinction naturelle, sans renégociation particulière et surtout sans nouvel emprunt. Le tableau suivant montre d'ailleurs que les échéances seront dès 2015 beaucoup moins importantes, permettant de redonner une forte capacité d'emprunt.



L'année 2013 a été l'année de mise en place des réformes organisationnelles, structurelles de la Collectivité Territoriale. L'exercice budgétaire a été ponctué de deux Décisions Modificatives, qui, sans bouleverser la trajectoire du budget primitif, ont permis quelques ajustements marginaux, particulièrement en matière de recettes. L'exécution budgétaire prouve que les réformes introduites ont été suivies d'effet.

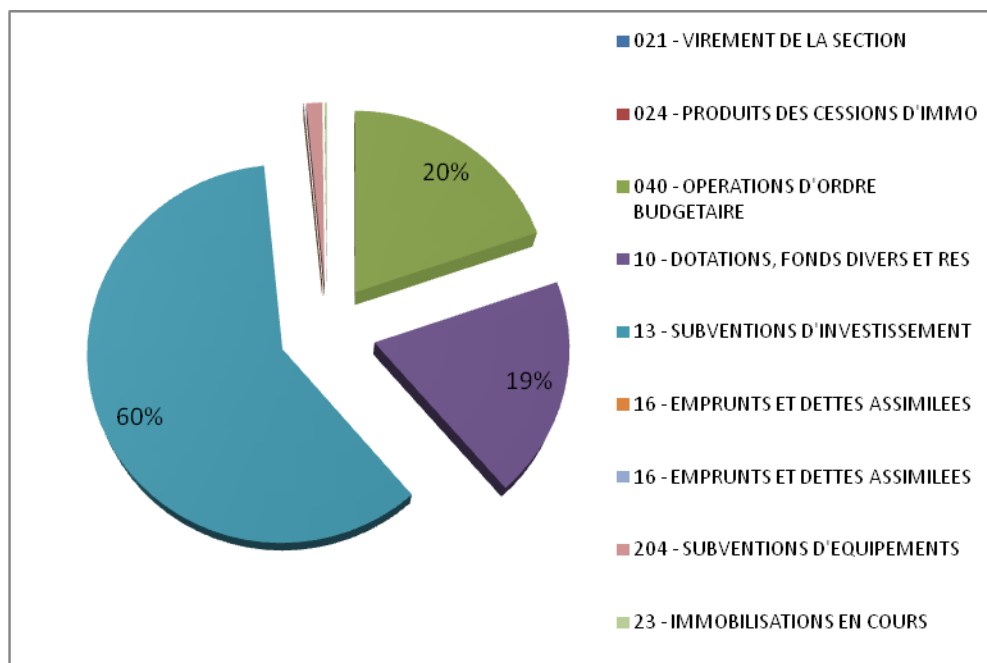


Le graphique ci-dessus montre les taux d'exécution par rapport aux prévisions.

L'exercice 2013 fait apparaître des dépenses globales de 48 117 403 € pour des recettes de 53 067 613 € ; l'excédent, provisoire, global ainsi dégagé, compte tenu des résultats cumulés précédents est de 4 950 210 € contre 4 124 230 € en 2012 et 3 474 030 € en 2011 soit une augmentation de plus de 42 % sur la période.

- L'investissement

Globalement, le niveau des investissements directs (équipements territoriaux) atteint en 2013 10,17 M€ contre 8,97 M€ en 2012 (soit + 13 %). Et le volume total des recettes d'investissement se monte à 13,45 M€, en augmentation de 24,77% par rapport à 2012.



60% des recettes de cette section proviennent des subventions d'investissements perçues. La plus grosse partie est issue du X^{ème} FED (62%) ainsi que les fonds FACE. Il faut constater que la part de l'Etat est faible, le Contrat de Développement 2007/2013 étant arrivé à son terme. La part du FED représente près de 12 % du total des recettes du budget, soit en diminution par rapport à 2012 (alors à 18,69%), ce qui prouve que la Collectivité n'a pas de dépendance excessive vis-à-vis des fonds européens pour son activité.

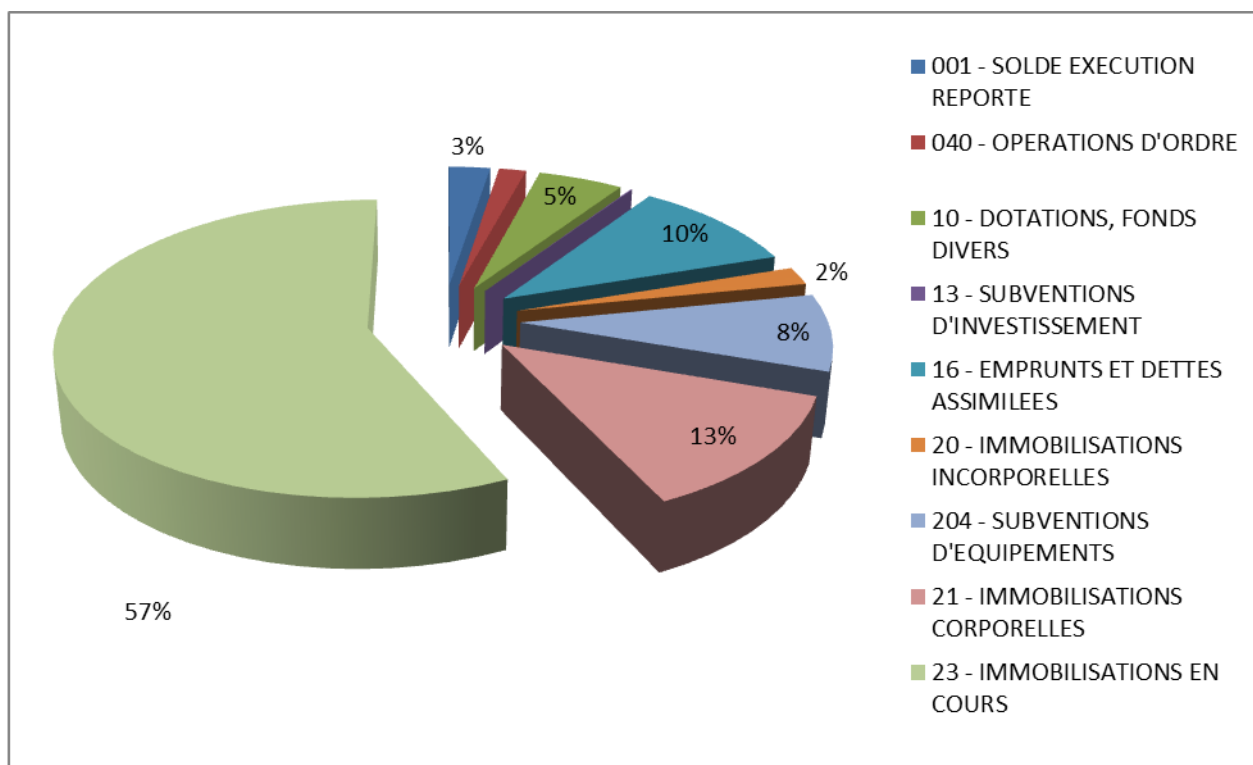
Enfin, 19% des recettes sont issues de dotations, elles-mêmes dépendantes du niveau des dépenses réalisées en N, N-1 ou N-2 ; ce chiffre marque le dynamisme continu de la Collectivité en matière d'investissement. La DGE et le FCTVA augmentent d'année en année -de 0,607 en 2011, 0,737 M€ en 2012 et 1,13M€ pour la DGE, de 1,35 en 2011 à 1,37 en 2013 M€ pour le FCTVA-.

Les projets retenus pour le financement FED ont tous débuté, avec des degrés d'avancement différents selon la nature du projet et selon le calendrier propres aux réalisations d'infrastructures (saisonnalité). Ainsi, le taux de réalisation des dépenses d'investissement est globalement à 65%, dont presque 70 % pour les immobilisations en cours. Ces dernières représentent 57 % des dépenses d'investissement, uniquement par le volume en montant des opérations lancées (8,31 M€).

Ce taux est de 81 % pour les équipements réalisés dans l'année (1,85 M€ en masse), certains marchés (à l'exemple de celui des véhicules) ayant dû être relancés. Mais l'ensemble des dépenses annuelles prévues ont été réalisées en équipement en matériels, pour l'amélioration des différentes structures.

Les subventions versées représentent 8% des dépenses d'investissement en 2013. Le taux de réalisation atteint presque 50 %, du fait de versements d'aides non exécutés ; ces décalages

sont consécutifs aux manques de dossiers déposés ou de dossiers non complets (aides à l'isolation et surtout aides à la création de chambres).



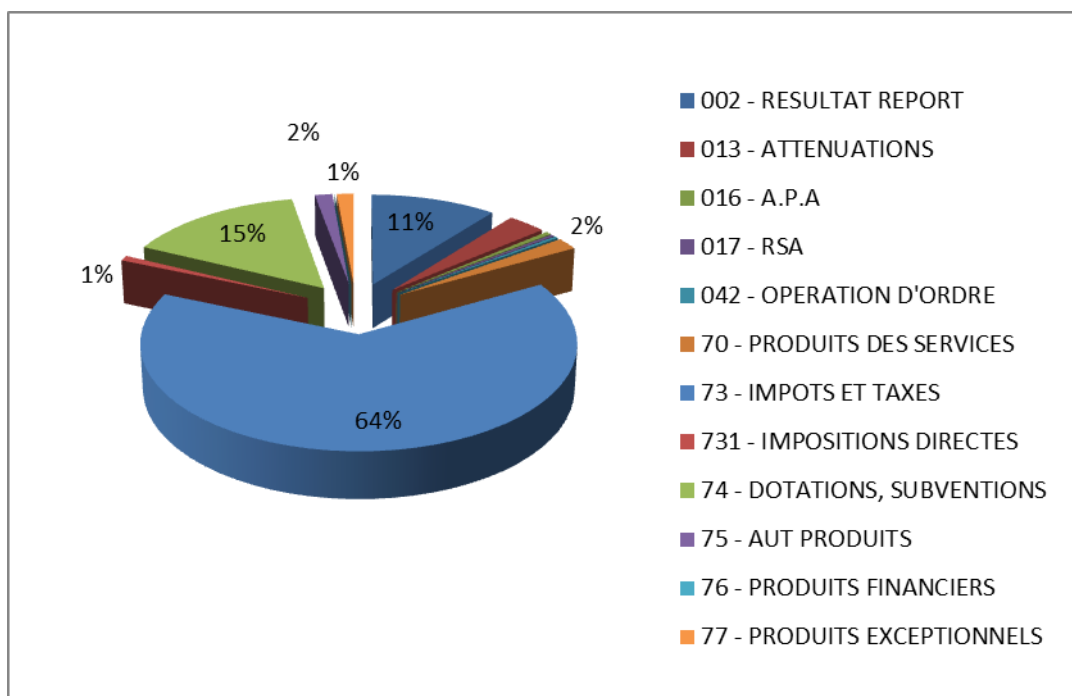
- Le fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont de 36,3 M€, en augmentation de 16 % par rapport à 2012. Presque tous les postes atteignent des taux de réalisation au-delà de 90 %, confirmant la pertinence des prévisions et ajustements.

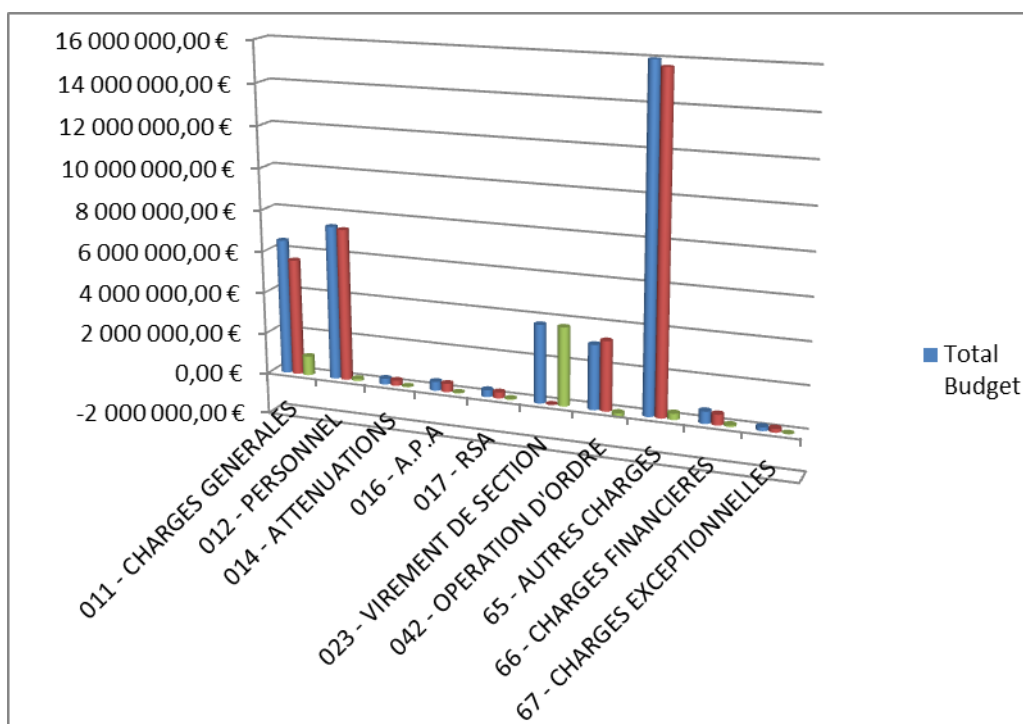
Leur structure montre toujours la dépendance vis-à-vis des recettes fiscales et douanières, qui constituent les recettes principales de la Collectivité. Les recettes principales restent l'Impôt sur le revenu (10,36 M€), suivi par l'impôt sur les sociétés (3,61M€) ; les recettes douanières s'élèvent elles à 10,13 M€ (chiffre provisoire au jour d'établissement du présent rapport).

Seulement 15 % des recettes proviennent des dotations de l'Etat, soit 5,42 M€. Cette faible part doit même être diminuée des participations relatives au précédent Contrat de Développement. Le chiffre net obtenu, de 4,22 M€ montre une quasi-stagnation par rapport à 2012 (augmentation de 4%)

Quant aux recettes propres, elles sont constituées des droits d'entrée, de location des différentes structures ainsi que des locations de biens et emplacements appartenant à la Collectivité ; ne représentant que 2 % du volume total, elles sont le reflet du choix de faciliter l'accès aux infrastructures sportives, culturelles et immobilières par des tarifs peu élevés.



Le taux de consommation (corrigé du virement de section à section) des dépenses de fonctionnement de 2013, 96,37%, est en légère baisse par rapport à 2012, mais toujours supérieur aux années précédentes. En volume financier, les dépenses réelles de fonctionnement sont de 33,52 M€.



Le chapitre des autres charges –chap. 65-, est exécuté en quasi-totalité pour un montant de près de 16 M€, près de la moitié du total des dépenses de fonctionnement.

Il représente toutes les interventions de la Collectivité : interventions sociales en faveur de la jeunesse –bourses et aides pour 1,7 M€-, de la formation professionnelle –environ 1 M€-, les dessertes maritimes et aériennes –1,57 M€-, toutes les subventions en faveur des associations culturelles et sportives, des subventions vers des associations et institutionnels économiques,

comme l'association des dockers les aides à la pêche et au secteur agricole. Ce chapitre comprend aussi la politique sociale propre à la Collectivité (2,86 M).

Par conséquent, ce chapitre représente les interventions indispensables pour le dynamisme et l'attrait de l'Archipel. Il pourrait faire l'objet d'économies d'échelle, et sur certains aspects ponctuels, mais il restera toujours important et nécessaire.

D'autres économies d'échelle, sur le chapitre des charges générales, ont eu des conséquences bénéfiques. Réduit de 15 % au budget primitif par rapport au budget de 2012, ce chapitre voit sa part relative diminuée pour arriver à 17%. Les efforts de centralisation, de rationalisation de la commande publique ont des effets positifs visibles.

Proche en volume, le chapitre des charges de personnel augmente mécaniquement, du fait de la structuration de l'administration de la Collectivité, du renforcement de certains secteurs de compétence.

Il faut noter que les charges financières sont très faibles, tant en montant, 0,5 M€ qu'en proportion, 1% du total de dépenses. Ceci prouve la bonne gestion de la dette, un seul emprunt ayant un taux variable, avec une variation maîtrisée

Solde de la section de fonctionnement, l'épargne brute est un indicateur fondamental d'indépendance financière. Elle reflète la capacité du Conseil Territorial à rembourser ses emprunts et à autofinancer ses investissements. L'épargne brute atteint provisoirement la somme de 4,29 M€ en 2013.

L'épargne disponible ou épargne nette mesure, une fois déduit le remboursement annuel de la dette en capital, la capacité de la collectivité à financer par des ressources définitives une politique d'investissement. L'épargne nette représente en 2013, 2,77 M€ contre 2,88 M€ en 2012.

Orientations budgétaires 2014

Ce budget primitif est élaboré sans la reprise de résultats, puisque avant le vote du Compte administratif. Dès lors, les indications données seront corrigés, pour certains postes, avec le budget supplémentaire. Les données seront aussi corrigées des Restes-Réaliser, tant en recettes qu'en dépenses, au budget supplémentaire.

Toutefois, les grandes lignes sont les suivantes :

Elles peuvent se résumer ainsi :

- maîtrise et effort sur les dépenses courantes et sur quelques postes particuliers,
- poursuite des investissements structurants,
- développement des moyens des structures et des services mis à disposition, par des investissements ciblés.

Ceux-ci ont pour objectif d'améliorer le cadre de vie, de développer les cadres d'actions des services et de moderniser l'ensemble des moyens de la Collectivité.

Comme les années précédentes, le budget 2014 s'appuiera donc sur la mise en œuvre du schéma de développement adopté fin 2009, avec pour objectifs les réalisations prescrites dans le cadre du X^{ème} FED.

Il convient de rappeler les grandes orientations stratégiques du schéma, avec ses déclinaisons pratiques annuelles.

- Dynamique de développement économique -infrastructures modernes et pérennes-
- Consolider et renforcer les activités de l'Archipel
- Permettre le développement social
- Perspectives économiques d'avenir en lien avec le développement durable.

En matière de recettes, notamment d'investissement, il ne sera pas fait mention, dans ce budget primitif, de l'affectation de résultat. De même, le prochain Contrat entre la Collectivité et l'Etat étant toujours en cours de discussion, aucune recette possible ne sera inscrite à ce stade par souci de sincérité budgétaire.

Enfin, les dotations de l'Etat étant incertaines quant à leur niveau, la prudence est donc de mise, les inscriptions –DGE, FCTVA- étant faites par rapport au niveau des dépenses d'investissements prévues. Il est donc prévu d'inscrire 2,27 M€ au chapitre 10 et 4,96 M€ au chapitre 13, moitié moins que le budget précédent pour ce dernier.

Par contre, le financement du Xème FED constitue encore, pour la troisième tranche, une recette certaine, de 4 M€.

Les recettes de fonctionnement sont, elles, estimées au plus juste pour les recettes fiscales (voir tableau ci-après). Ce montant total a été déterminé à partir des moyennes des 3 dernières années, avec pour certains postes des variations à la baisse. S'agissant de l'IS, les variations sont relatives aux périodes de contrôles sur place. Pour l'IR, les nouveaux mécanismes de déductions votés fin 2013 vont mécaniquement baisser les montants mis en recouvrement.

En matière de droits de douane, les prévisions sont revues à la baisse, passant à 8,162 M€ (-0,518 M€). Cette baisse est consécutive à la réforme sur l'octroi de mer et à l'impact, même minime, de la mise à jour des tarifs douaniers.

Les dotations et subventions sont revues à la baisse également, compte tenu de l'incertitude sur les dotations de l'Etat pouvant intervenir dans le cadre du futur Contrat de Développement.

Toutes les autres recettes, en particulier celles relatives aux produits des services, sont déterminées de façon prudente et réaliste, en fonction des réalisations de chaque poste. Le niveau global reste cependant le même qu'en 2013.

EVOLUTION DES PRELEVEMENTS FISCAUX NETS ENTRE 2006 ET 2013									
Nature des Impôts	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	31/12/2013	Prévisions 2014
<i>I – Fiscalité collectivité</i>									
Impôt sur le revenu	7 353 915	7 489 355	8 525 969	9 138 499	9 242 981	9 292 963	9 782 909	10 228 676	10 000 000
Impôt sur les sociétés	1 377 123	1 609 531	2 052 905	1 993 934	2 217 459	2 139 172	3 917 604	3 199 834	2 800 000
Taxe sur les salaires	220 248	217 723	228 435	234 754	229 649	246 513	226 971	290 988	250 000
Droits de mutations	430 696	478 260	378 027	302 134	506 372	425 093	571 667	576 777	500 000
Publicité foncière	111 715	144 577	108 918	119 255	152 372	158 044	148 549	143 404	110 000
Droits d'apports	505	25 957	7 441	5 723	6 725	4 551	970	13 745	5 000
Droits de succession	0	51 423	21 442	2 244	79 640	56 868	73 472	39 747	50 000
Cession parts, vente fonds comm.	67 937	0	5 665	34 682	38 685	73 042	38 129	6 825	30 000
Total I	9 562 139	10 016 826	11 328 802	11 831 225	12 473 883	12 396 246	14 760 271	14 499 996	13 745 000
Variation		4,76%	13,10%	4,43%	5,43%	-0,62%	19,07%	-1,76%	-5,21%
<i>Source : Direction des Services Fiscaux de Saint-Pierre et Miquelon</i>									

Pour les dépenses, de nouveaux projets de centralisation des achats (pharmacie, vêtements de travail, assurances) vont amener des économies d'échelle supplémentaires. Le déploiement du contrôle de gestion va renforcer la gestion consolidée des besoins des services.

Ainsi, fait notable le chapitre 011 (charges générales) passe de 6,5M€ en 2013 à 5,04 M€ en 2014 soit une baisse de 22 % confirmant en cela les orientations données en matière de maîtrise de la dépense publique.

Le chapitre des interventions –chap.65- passe lui de 15,9 M€ à environ 14 M€. Cette diminution ne reflète pas un désengagement de la Collectivité. Au contraire, la mise à jour de toutes les conventions, la recherche d'efficacité dans l'octroi de subventions, permet d'affermir et de rationaliser les dotations versées. La Collectivité se concentre sur ses compétences obligatoires.

Le chapitre des charges de personnel, avec les recrutements terminés en 2013, voit une très légère augmentation de 0,54 %. Les chapitres globalisés relatifs à l'APA et au RSA conservent les mêmes niveaux qu'en 2013.

Dépense d'investissement obligatoire dans tout exercice budgétaire, le remboursement de la dette constitue un passage obligé. Un tableau précédent indiquait l'évolution de cette dette.

Les dépenses d'équipements sont nombreuses ; bien sûr, les investissements en cours seront poursuivis. Quelques investissements lourds et structurants sont toujours inscrits en études avant toute inscription en réalisation. Les études pour le Ferry et pour le câble numérique se poursuivent ; hors restes à réaliser, les inscriptions se montent pour chacune à 0,5M€.

Les immobilisations incorporelles voient aussi une inscription de plus de 140 k€ pour les réalisations d'études de cartographie géologique et de courantologie, à vocations scientifique, culturelle et touristique.

Améliorer le parc immobilier de la Collectivité est une priorité, mise déjà en œuvre en 2013 mais renforcée cette année. Le foncier bâti fera l'objet d'une expertise et des travaux d'envergure sont programmés dans le cadre de la mise en place d'un plan pluriannuel d'investissements. En effet, cette amélioration passe d'abord par des travaux de réaménagement de la Patinoire : 280 k€ sont prévus pour la réfection de la façade Ouest, le renforcement du transformateur et la reprise des caniveaux.

Toutes les structures accueillant du public voient leur budget renforcé en investissement. Des travaux sont prévus à l'Arche (77 k€ prévus pour clôture et murs), au CCST pour la rampe extérieure notamment. Ces structures vont aussi accroître leurs équipements et leurs actions, par l'achat de matériels ludiques pour la piscine par exemple, par la mise en place de routeur et d'un WIFI protégé pour le public adolescent à la Cafétéria l'Escale.

Enfin, des travaux de réhabilitation du FrancoForum devraient débiter, avec une somme de 105 k€ pour la façade Sud.

Certains travaux inscrits terminent des opérations ; l'aérodrome de Miquelon complète son équipement et son aménagement par le balisage et l'achat d'une nouvelle citerne à carburant, et par l'installation d'une plate-forme spécialisée (le tout pour 40 k€ environ).

Toujours à Miquelon, les services mis à disposition bénéficieront de crédits pour la réalisation de sanitaires de l'abri à passagers de Langlade, pour l'individualisation des compteurs électriques de la Quarantaine, pour l'éclairage public des lotissements. Mais aussi pour leurs propres locaux, comme par exemple la mise en sécurité des ateliers de voirie

Pour l'unité de vie de Miquelon, ouverte depuis à la location, quelques petits travaux sont nécessaires, chiffrés à 30 k€.

La Collectivité continue évidemment ses actions que l'on peut qualifier de traditionnelles. L'aménagement régulier des cales de halage et achat de cabestans neufs, la protection du

littoral -gabions-, les travaux de voirie, l'éclairage public sont programmés. A cet effet, 1 M€ sont notés pour les enrobés, dont le programme n'est pas à ce jour entièrement arrêté. Les appontements flottants vont bénéficier de 180 k€ pour une remise à niveau (digue du Barachois). Les stations de refoulement, dans le cadre des travaux réguliers, vont faire l'objet de renouvellement de pompes et de pièces (100 k€).

De même, les travaux d'électrification, défini par le FACE, sont inscrits pour la même somme que l'exercice précédent.

Sans entrer plus avant dans les détails, il est indéniable que la Collectivité Territoriale reste dynamique dans ses investissements, et ce, malgré l'incertitude de certaines recettes et l'attente du Contrat de Développement avec l'Etat en préparation.

Les précédents paragraphes ont pour vocation d'afficher les travaux les plus remarquables, sachant que beaucoup d'autres équipements vont améliorer les services rendus aux usagers et faciliter les tâches des services. Les plans pluriannuels sont également respectés, dans les grands projets commencés.

Comme l'année dernière, la visibilité demeure totale, favorisant les habitants de l'Archipel et permettant, pour tout investisseur, d'avoir une vision des projets choisis. Dans des contextes européen et national qui semblent favorables mais restent très fragiles et incertains, la détermination de poursuivre le développement de l'Archipel ne faiblit pas.

Je vous demande de me donner acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer.

Le Président,

Stéphane ARTANO